

REJOIGNEZ-NOUS !

Ça, c'est la Province !

Engagement d'un gestionnaire immobilier (h,f,x)

Service : Service Patrimoine

Grades : Employé d'administration (D4 ou D6), agent technique (D7), agent technique en chef (D9) ou gradué spécifique (B1)

Temps de travail : temps plein

Localisation : ARLON

Prise d'effet : dès que possible

Type de contrat : CDI

Missions du service

Le Service Patrimoine gère l'ensemble du patrimoine immobilier provincial, notamment les achats, ventes, baux et conventions liés aux bâtiments.

Il assure l'organisation et le suivi administratif des marchés publics de travaux ainsi que la gestion des budgets associés.

Il élabore le cadastre patrimonial et planifie les travaux à moyen et long terme.

Enfin, il gère les relations externes, les dossiers subsidiés et les données immobilières via des outils dédiés.

Envie de mettre votre talent au service de projets qui comptent ? Rejoignez-nous !

Tâches	Compétences requises
Le gestionnaire immobilier assure la gestion opérationnelle et stratégique des opérations immobilières de la Province de Luxembourg. Il contribue à l'optimisation du parc immobilier provincial en assurant le suivi des acquisitions, cessions, locations et valorisations immobilières, ainsi que l'analyse du marché et la sécurisation administrative et juridique des dossiers. Il assure : - la gestion des opérations immobilières - l'analyse du marché et réalise des expertises - le suivi des procédures administratives et juridiques - la collaboration avec les autres services et les partenaires externes - ...	- Bonne maîtrise des outils informatiques (Windows, Outlook, Excel, AutoCAD ou équivalent) - Connaissances en droit immobilier et en urbanisme - Connaissances en techniques de construction - Notions d'évaluation immobilière et d'analyse de marché - Capacités rédactionnelles administratives - Rigueur, sens de l'organisation et autonomie - Esprit d'analyse et capacité d'aide à la décision - ...
Atouts	
Être inscrit comme stagiaire auprès de l'IPI ou posséder l'agrément	

Avantages

- ✓ Chèques repas
- ✓ Possibilité d'effectuer des prestations en télétravail
- ✓ Intervention de la Province à hauteur de 88% dans les abonnements de transports publics
- ✓ Octroi du deuxième pilier de pension à charge de l'employeur pour les contractuels
- ✓ Possibilités de formations et d'évolutions professionnelles
- ✓ Bon équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée

Conditions d'accès à l'emploi

- Pour le grade d'**employé d'administration (D4)** : être titulaire d'un CESS et avoir le diplôme de chef d'entreprise – section agent immobilier délivré par l'IFAPME.
- Pour le grade d'**employé d'administration (D6)** : être titulaire d'un bachelier et avoir le diplôme de chef d'entreprise – section agent immobilier délivré par l'IFAPME.
- Pour le grade d'**agent technique (D7)** : être en possession d'un CESS technique et avoir le diplôme de chef d'entreprise – section agent immobilier délivré par l'IFAPME.
- Pour le grade d'**agent technique en chef (D9)** : être en possession d'un bachelier en construction.
- Pour le grade de **gradué spécifique (B1)** : être en possession d'un bachelier en immobilier.
- Fournir tous les documents demandés en un seul envoi avec la référence « A2026-024 » :
 - ✓ **Lettre de motivation et curriculum vitae**
 - ✓ **Copie du diplôme** permettant l'accès à l'emploi (**équivalence belge** pour les diplômes obtenus à l'étranger)
 - ✓ **Permis de conduire**
 - ✓ Une **copie recto-verso de votre carte d'identité**
 - ✓ **Permis unique** pour les ressortissants hors UE

Votre candidature doit obligatoirement reprendre la référence suivante : « A2026-024 » et doit être adressée **jusqu'au 7 avril 2026 inclus**, à Monsieur le Directeur général de la Province de Luxembourg, Service Provincial des Ressources Humaines, Cellule Carrière, Place Léopold, 1, 6700 Arlon ou par courrier électronique à carriere.sprh@province.luxembourg.be

Pour tout renseignement complémentaire ou pour obtenir le descriptif de fonction complet, contactez le 063/212.253 (agent traitant : S. ROLLAND) ou carriere.sprh@province.luxembourg.be

* La Province de Luxembourg lance un APPEL PUBLIC en langue française, conformément à l'article 143/2 de son statut administratif non enseignant